

LA LETTRE DU MAIRE



BUDGET 2018 : Promesses tenues ! Poursuite des réalisations et stabilité des taux communaux.

hères Saint Loupiennes, chers Saint Loupiens,

Cette lettre est consacrée en grande partie au budget 2018, car il est important que chacun de vous dispose d'une connaissance complète et la plus parfaite possible de la façon dont les fonds publics sont utilisés et ce qui est envisagé par vos élus pour le bien-être de tous. La maîtrise du budget communal répond à la même logique que celle qui prévaut pour un ménage : ne pas dépenser plus que ce que l'on gagne.

Le conseil municipal, lors de la séance qui s'est tenue le 29 mars, a voté le budget 2018 sans augmentation des taux communaux. Ne pas augmenter les impôts est un combat au quotidien!

Dans cette période où l'ensemble des collectivités vote leur budget, aucun élu ne méconnait la réalité de la situation des finances publiques de notre pays.

L'équilibre permanent est à rechercher dans la maîtrise de la dépense publique locale tout en maintenant les mêmes services à nos concitoyens et en s'efforçant de stabiliser la fiscalité, exercice devenant de plus en plus difficile. Nos communes sont de plus en plus sollicitées, suite au désengagement progressif de l'état pour accompagner des politiques dont les dépenses augmentent mécaniquement.

C'est donc toute la capacité de nos communes et de notre territoire à répondre aux enjeux de la cohésion sociale ainsi qu'au soutien à l'économie et à la croissance qui se pose désormais. Dans une période où les collectivités locales ont démontré depuis longtemps leur efficacité, il faut remarquer que ces dernières ont été plus innovantes que l'état, notamment en matière de respect d'équilibre budgétaire. L'état doit stopper la course à la norme coûteuse et cesser d'imposer par ses politiques de nouvelles charges aux collectivités. Notre objectif reste toujours le même, investir dans les services et projets correspondant aux attentes des Saint Loupiens. Mais notre commune doit s'adapter aux contextes financiers et étaler dans le temps les investissements prévus, le projet de construction du centre de loisirs, déjà engagé, sera bien entendu poursuivi, car cet investissement reste, pour le conseil municipal, une priorité afin de garantir un accueil des enfants dans les meilleures conditions..

Malgré la difficulté à bâtir notre budget, j'ai la volonté de maintenir l'aide à nos associations culturelles ou sportives qui constituent un outil indispensable de soutien au lien social.

Je n'ignore pas les difficultés économiques et / ou sociales rencontrées par quelques familles, c'est pourquoi, avec le conseil municipal, je m'attache à adapter au plus juste les tarifs des diverses prestations municipales.

Je tiens à vous assurer de notre engagement au quotidien au service de tous.

Très cordialement, Votre Maire, Claude MARIN

Directeur de la publication : Claude MARIN

Comité de rédaction : Herveline JACOB, Laurence PRUDON, Céline MENEGHIN, Gwendoline VALES, René FRUET, Pierre GAGLIONE, Patrice GERBER, Olivier MESTRE, Jean RUBIO, Denis SFORZIN

Création et réalisation : LSP Toulouse

ENFANCE ET JEUNESSE

Des sorties!
Pour grandir et s'épanouir

ENVIRONNEMENT

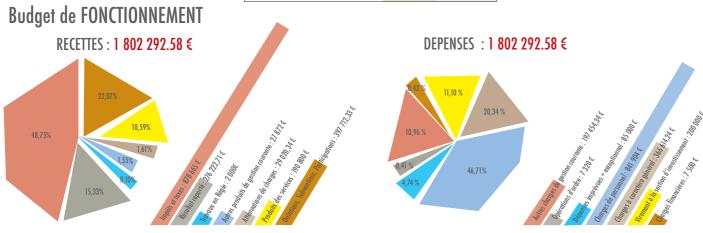
Vivre en commun...

Quelques principes

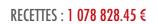
BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE 2018

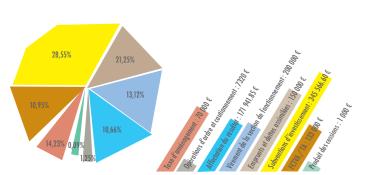


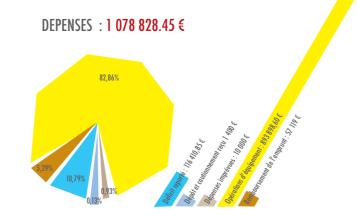
	2017	2018
Taxe d'habitation	13.66%	13.66%
Taxe foncière bâti	17.35%	17.35%
Taxe foncière non bâti	120.84%	120.84%



Budget D'INVESTISSEMENT







ENFANCE ET JEUNESSE





Suite à un contrôle de l'ARS (Agence Régionale de la Santé), notre restaurant scolaire a obtenu la note maximum qualité, représentée par un smiley « très satisfaisant » !

FORUM DES **ASSOCIATIONS**

Venez-vous renseigner, choisir ou renouveler vos activités de l'année pour vous-mêmes et vos enfants en matière de sport ou de culture.

Dans tous les cas, le rendezvous des associations est fait pour vous. Toutes les associations seront réunies à la salle des fêtes le samedi 8 septembre de 14 h à 18 h pour vous renseigner. Venez nombreux!



DES SORTIES AU PROGRAMME

À Walibi, à la piscine, à Cap découverte et comme de tradition, un séjour court à Collonges la Rouge, pour les plus grands, avec spéléo, escalade, VTT, etc.. Fréquenter un centre de loisirs : moments que l'enfant passe en dehors de sa famille et de l'école, c'est arandir, s'épanovir, s'émanciper.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le Conseil Municipal d'Enfants (CME) a bien sa place dans la vie locale! Depuis quelques années déjà, ces enfants ont initié des projets intéressants pour leurs écoles : faire la lecture aux petits de la maternelle, obtenir l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie pour arroser le potager dans la cour



du groupe scolaire, des poubelles de différentes couleurs pour trier les déchets, des porte-manteaux pour les toilettes, etc. L'équipe actuelle ne manque pas d'idées car tout en ayant conscience des restrictions de budget des mairies, ces enfants planchent par exemple sur l'implantation d'un nouveau jeu tracé au sol de leur cour d'école, ils ont également l'envie de rendre visite aux enfants de la crèche. La réunion trimestrielle avec monsieur le Maire, Claude Marin, donne l'occasion à ces écoliers, de l'interroger directement, directement, de lui exposer leurs projets, de comprendre le fonctionnement de la vie communale, de s'intéresser très vivement à tout ce qui concerne la gestion d'une municipalité et de lui exposer leurs projets.

L'Olivier : portage des repas à domicile.

Installée à St Géniès Bellevue cette association intercommunale œuvre pour le maintien à domicile des personnes âgées. Portage des repas, accompagnement de proximité. Soutien moral et psychologique, lutte contre l'isolement. Peuvent être membres bénéficiaires toutes personnes dont l'état de santé déficient justifie la prise en charge dans le cadre d'une ou plusieurs prestations assurées par l'association.

Près de 15 000 repas livrés en 2017 dont 841 sur Saint Loup Cammas. Contact : Christian FOURNIER 06 77 93 76 74.

SECHERESSE

Etat de catastrophe naturelle

Monsieur Le Maire a réitéré une demande de reconnaissance de sinistre pour les mouvements de terrain (sécheresse) pour l'année 2017.

IMPORTANT : si vous constatez des fissures intérieures ou extérieures sur votre habitation, vous devez adresser un courrier accompagné de photos à Monsieur Le Maire afin de pouvoir vous informer rapidement si l'Etat reconnaît la catastrophe naturelle pour la commune de SAINT LOUP CAMMAS.

PETIT RAPPEL REGLEMENTAIRE

Le brûlage à l'air libre des déchets verts et autres résidus est interdit sur l'ensemble de la commune.

L'interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011 et depuis le 11 mai 2017 (arrêté municipal n°D.2017.026)

Une contravention de 450 € peut être appliquée pour le contrevenant.



Les travaux ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h et le dimanche et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18.

MERCI DE RESPECTER CES HORAIRES

RESERVEZ VOTRE COMPOSTEUR À LA CCCB

Le composteur est un réceptacle qui va vous permettre de diminuer vos déchets et de fabriquer votre propre terreau. Pour cela, il faut mélanger les déchets biodégradables de la cuisine qui représentent 30% des déchets ménagers (épluchures, marc de café, restes de repas, pain, etc...) avec les déchets verts du jardin (fleurs fanées, feuillages, tonte gazon....).

L'inscription pour la réservation d'un composteur: 05 34 27 13 65

LES REGLES DE VIE EN COMMUN

rappels non exhaustifs:

LE BRUIT

Eteindre le moteur de votre voiture (en attendant un ami) supprime du bruit, supprime l'émission de CO2 et vous fait gagner de l'argent, compte tenu du prix exorbitant des ou d'adolescents en fin de soirée.

Veillez à ne pas dépasser 22 heures pour vos fêtes privées avec émission de décibels : ce n'est pas parce que les voisins ne disent rien que cela ne les dérange pas, respectons leur tranauillité

La piscine privative est au goût du jour et beaucoup d'entre nous ont cédé à cette mode. On peut être pour, on peut

La vie en communauté suppose d'accepter quelques règles être contre, là n'est pas le problème aujourd'hui. Le prorelatives au bruit et aux déjections canines. Voici quelques blème c'est que l'utilisation de piscine génère de grandes nuisances. Les propriétaires doivent être conscients (une majorité l'est) d'être de gros émetteurs de nuisance en été : autant il est supportable d'entendre les ébats joyeux d'un groupe d'enfants dans l'après-midi (excluant l'heure des repas), autant il est pénible de subir les cris d'adultes

> Scooters et mobylettes avec pots d'échappements trafiqués : parents vous êtes responsables de vos enfants qui utilisent ces engins très bruyants et non conformes, vous êtes donc verbalisables.

> L'être humain n'étant malheureusement pas parfait, ces rappels au civisme sont nécessaires et par ailleurs encadrés par des arrêtés soit départementaux soit communaux.



OUVERTURE ACCUEILS DE LOISIRS

En tenant compte du sondage effectué auprès des parents, l'accueil de loisirs extrascolaire ouvrira ses portes cet été du lundi 9 juillet au vendredi 3 goût 2018 et du lundi 27 goût gu vendredi 31 septembre 2018.

OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes. Pour toute absence de votre domicile, vous pouvez demander une surveillance de votre habitation par les forces de l'ordre, dispositif intitulé : « Opération tranquillité vacances ».

Le formulaire d'inscription peut être récupéré auprès de la mairie, il est également téléchargeable sur le site de la commune : www.mairie-saintloupcammas.fr

PREVENTION DES CAMBRIOLAGES

VOUS ETES VICTIME OU TEMOIN D'UN

CAMBRIOLAGE: COMPOSEZ LE 17

OPPOSITION CARTE BANCAIRE: 0 892 705 705

OPPOSITION CHEQUIER: 0 892 68 32 08

BLOCAGE TELEPHONES PORTABLES

• Bouygues Télécom : 0 800 29 10 00

• Free Mobile : 32 44 • SFR : 10 23

• Orange: 0 800 100 740

VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE

GENDARMERIE DE CASTELGINEST : 05 61 37 17 17

APPELS URGENTS

le week-end du samedi midi au lundi matin 9 h, jours fériés et tous les jours de 18 h au lendemain 9 h: 06 72 14 56 26

CRÉATION D'UN LOGO



Concevoir un logo pour sa commune n'a rien d'un travail ordinaire. Son objectif est de réussir à créer une image graphique moderne tout en gardant un équilibre entre les symboles importants de son histoire, donnés au travers de la première description héraldique de son blason. Le carré gris aux couleurs du blason sur le symbole des coteaux, représente la stabilité et le positionement de la commune.

Ce logo fait aussi référence au blason actuel de la commune et plus particulièrement à l'importance de l'agriculture ainsi que du passé industriel de notre territoire. Il représente par ailleurs le nivellement de notre territoire positionné sur les coteaux ainsi que l'unité et le lien social entre les habitants de "ce hameau dans les champs" (définition de Cammas en occitan).

FIBRE OPTIQUE (FTTH)

Le déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné s'effectuera pour Saint Loup Cammas entre 2019 et 2021.

Avant fin 2018, montée en débit à 30Mb/S. Par réseau radio à 4G fixe.



A l'approche de l'été, le plan canicule va être mis en place avec un registre le concernant. Ceci est un devoir de solidarité. L'inscription volontaire des personnes intéressées peut se faire au secrétariat de votre mairie. Informations au

05.34.27.28.50 ou www.sante.gouv.fr

N'oubliez pas en tant que citoyen votre devoir de secourir toute personne en danger. Le numéro d'urgence reste unique : le 15.

Eté 2018 : ACCUEIL MAIRIE

En raison des congés d'été, le secrétariat de la mairie fermera les samedis matin du 14 juillet au 18 août (inclus).

> Les horaires d'ouverture de la mairie seront du lundi 9 juillet au vendredi 24 août 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30.

Courriel: mairie@mairie-saintloupcammas.fr Site internet: www.mairie-saintloupcammas.fr

Calendrier des festivités (de juin à décembre)



Vendredi 1er juin : Lâcher de ballons à l'école Dimanche 10 juin : Vide grenier du Comité des Fêtes

Samedi 23 et dimanche 24 juin : Festival Bandas

avec Anim' St Loup

Mardi 26 juin : Repas club des aînés Vendredi 29 juin : Fête des écoles

Samedi 30 juin : Gala de danse du Foyer Rural

Jeudi 05 juillet : Soirée « Tables gourmandes » organisée par la Mairie (devant la salle des fêtes)

Vendredi 13 juillet : Fête Nationale avec Anim'St Loup

Samedi 18 goût et Dimanche 19 goût : Concours de pétanque

Mardi 28 août : repas Club des Ainés

Samedi 08 septembre: Forum des associations, organisé par la Mairie

Vendredi 14, samedi 15 et dimanche 16 septembre : Fête Locale, organisée par le Comité des Fêtes

Dimanche 14 octobre : Vide armoire avec le Comité des fêtes

Dimanche 04 novembre : Course pédestre «La boucle des coteaux» avec les Zinzins du Bitume

Dimanche 11 novembre : Commémoration de

l'armistice à Saint Loup Cammas

Samedi 17 novembre : Concert de la Sainte Cécile

avec la Gerbe d'Or

Samedi 24 novembre : soirée avec Anim' St Loup

Dimanche 25 novembre : Loto du foot Entente Jeunes Samedi 1er décembre : Goûter de Noël du Foyer Rural Samedi 08 décembre : Concert de Noël avec la Gerbe

d'Or

Mardi 11 décembre : Repas du Club des aînés

Dimanche 16 décembre : Marché de Noël avec le Comité des Fêtes

Dimanche 31 décembre : Réveillon avec Anim' St Loup

Standard: 05 34 27 28 50 Télécopie : 05 34 27 28 51

Secrétariat Général — Services financiers : 05 34 27 28 52 Etat-civil : 05 34 27 28 50

Adjoint aux travaux Pierre GAGLIONE: 05 34 27 28 57

Adjoint aux affaires scolaires, développement durable et social Herveline JACOB : 05 34 27 28 53

Adjoint cérémonies Jean RUBIO: 05 34 27 28 54